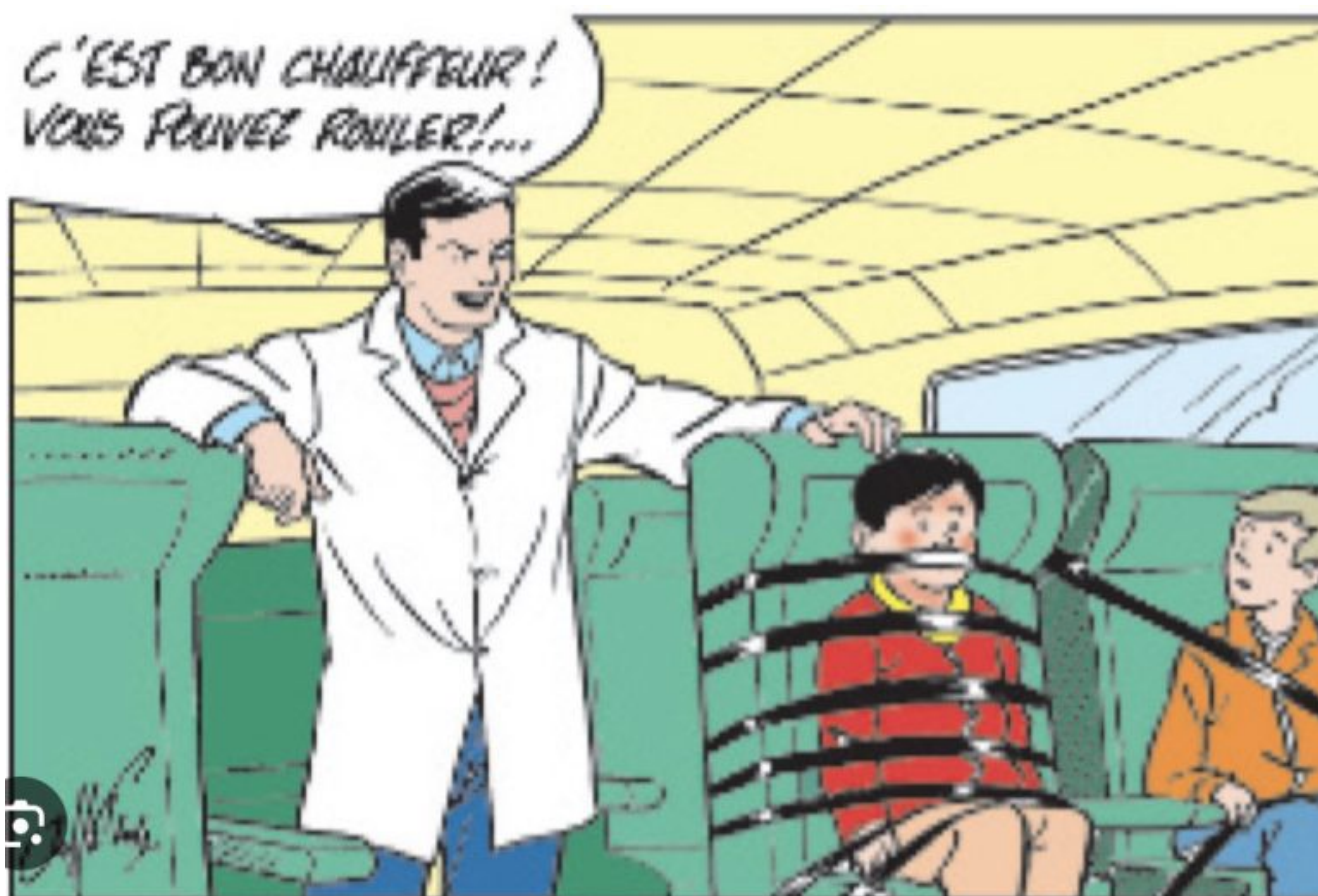
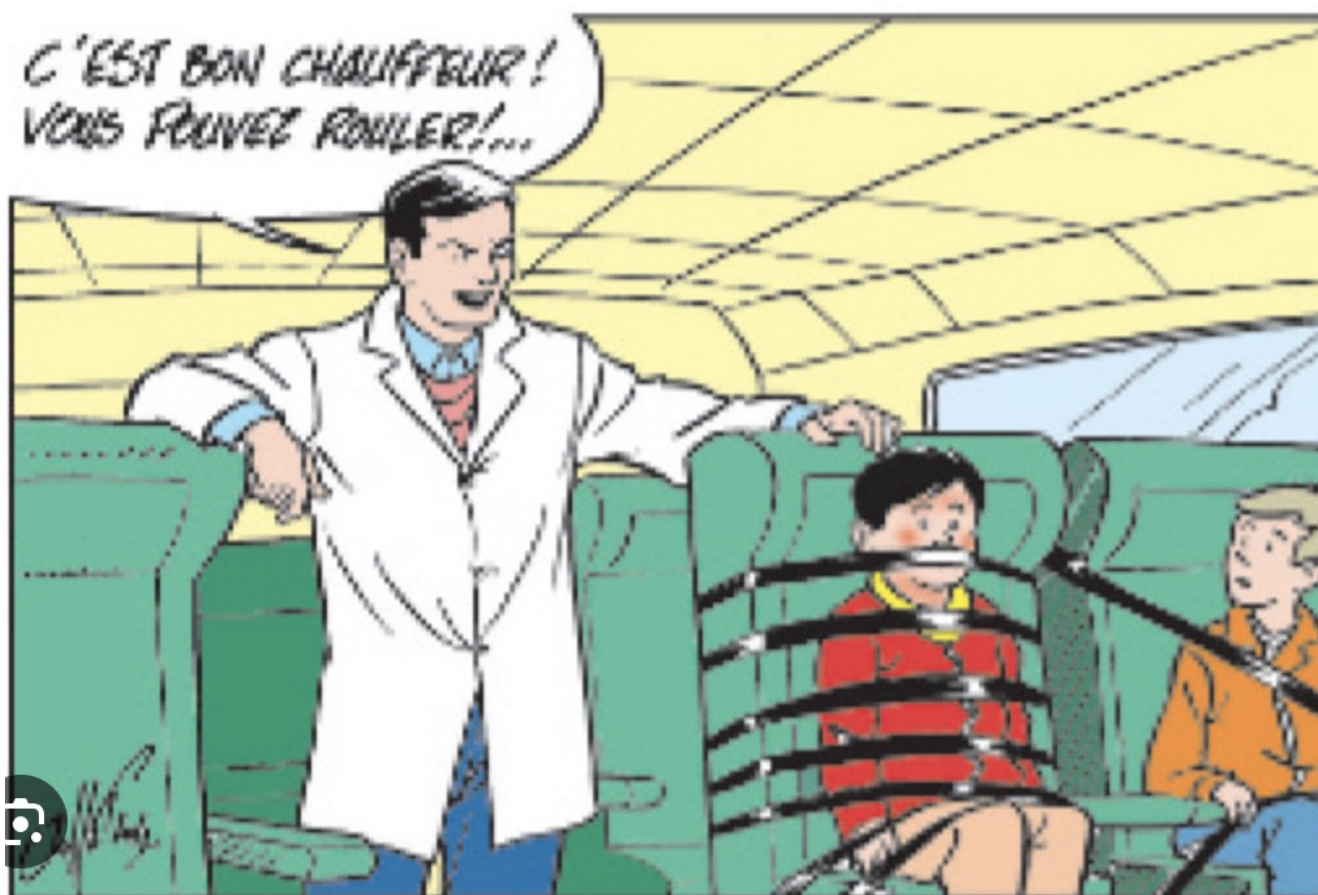


20 mètres sans ceinture... 3 points de moins et 135 euros d'amende !

écrit par Pierre Cassen | 15 décembre 2024





Je reviens du tribunal de police, mais vous raconte quand même la séance de la 17e Chambre, hier, à Paris, où notre avocat a attendu tout l'après-midi, avant qu'on ne lui dise que le Parquet n'avait pas eu le temps de travailler.

Donc, ce matin, je me suis battu comme un lion, mais j'ai pris 3 points de moins sur mon permis, et 135 euros d'amende pour avoir roulé durant 20 mètres sans ma ceinture de sécurité. Ordures ! Et j'arrive dans le grand feuilleton du Premier ministre, il est 12 h 30 et d'après ce que je comprends, c'est du grandiose, Bayrou, pressenti, aurait claqué la porte. C'est trop drôle cela s'arrose, champagne